

## AVIS PUBLIC

Édition du 8 avril 2023

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1217-2023

## AVIS PUBLIC est donné:

- 1. Que lors d'une séance tenue le 3 avril 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1217-2023 modifiant le Règlement numéro 0538-2015 concernant la régie interne des séances du conseil et des comités de la Ville de Granby afin de préciser les règles relatives à la période de question d'une séance publique ».
- 2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- 3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 6 avril 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier